

N° 2025-087

OBJET :

Espaces Valléens – Valorisation de
la route patrimoniale du Haut-
Chablais

L'an deux mil vingt-cinq, le 13 mai, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Bellevaux, sous la présidence de Madame Yannick TRABICHET.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 6 mai 2025

Présents :

Mmes MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie et GRENAT Maryse.

MM. BERGER Jean-François, FOURNET Bernard, BÉARD Patrick, VINET Philippe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, GIROD Jean-Marc, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MAUVAIS Joël, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :24
pour :24
contre :00
abstention :00

Procurations ont été données :

- par Mme VERNET Josette à M. BERGER Jean-François,
- par Mme LEFANT Myriam à M. BÉARD Patrick,
- par Mme ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth à M. FOURNET Patrick,
- par M. MUFFAT Michel à M. DENNÉ Jean-Claude,
- par M. MUFFAT Jean-François à M. VINET Philippe.

M. LOMBARD Gérald a été élu secrétaire de séance.

Madame la Présidente rappelle aux membres du conseil communautaire que les services de la CCHC poursuivent le travail d'inventaire du patrimoine des 15 communes. La seconde phase du projet est dédiée à la valorisation de l'ensemble des patrimoines afin, qu'à terme, il soit proposé aux usagers et visiteurs la Route Patrimoniale du Haut-Chablais. Le montant estimé pour valoriser les sites répertoriés est de 12 020,00 € HT. Elle précise que ce projet est présenté au titre du programme interrégional « Espace Valléen Haut-Chablais 2021-2027 ».

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- à l'unanimité,
- **approuve** le projet de valorisation de la Route Patrimoniale du Haut-Chablais pour un montant estimé à 12 020,00 € HT,
- **accepte** le plan de financement suivant :
 - Etat (CIMA – FNADT 2025) 9 616,00 €
 - autofinancement 2 404,00 €
- **charge** Madame la Présidente de réaliser les démarches auprès des services de l'Etat afin de solliciter la subvention pour le financement du projet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

La Présidente
Yannick TRABICHET



Le secrétaire de séance
Gérald LOMBARD

